

MOHAWK COUNCIL OF KANESATAKE

4.09.01

Kanesatake February 11 1994

Mr. Claude Bachand,
M.P. for St-Jean,
Official Opposition Critic on Native Issues,
86 Wellington Street
Room 254
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Mr. Bachand:

It has been brought to my notice by a number of citizens of the Mohawk Community of Kanesatake that you have recently been in our Community on a house-to-house expedition to the annoyance of those persons.

I have been made to understand by several Mohawk residents who are distressed by it, that you have been questioning them about alleged gunshots and their personal feelings.

You ought to realise that such behaviour on your part would cause dissension.

Accordingly, this letter is to request you to cease and desist from such activity at once.

I am protesting to you most vigorously. Your presence on our Territory was unauthorised, unwanted and uninvited - let alone unannounced. It is tantamount to a trespass which the Mohawk Community will not tolerate.

On behalf of the Mohawk Council and Community of Kanesatake, I express the hope that you will not appear on our Territory again to indulge in such activity.

Yours sincerely,



Jerry Peltier
Grand Chief

c.c. Rt. Hon. Jean Chrétien, Prime Minister
Hon. Lucien Bouchard, Leader, Bloc Québécois
Joe Norton, Grand Chief, Kahnawake
Mike Mitchell, Grand Chief, Akwasasne

LE DÉPUTÉ DU BLOC QUÉBÉCOIS, PORTE-PAROLE AUX AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN, FAIT LE POINT SUR LES ÉVÉNEMENTS SURVENUS
JEUDI À KANESATAKE.

Ottawa, le 11 février 1994 - Le porte-parole du Bloc québécois aux
Affaires indiennes, M. Claude Bachand, rend publique la lettre
qu'il faisait parvenir cet après-midi au grand chef Jerry Peltier:

Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le vendredi 11 février 1994

Monsieur Jerry Peltier
Grand Chef
Conseil Mohawk de Kanesatake
681, rang Sainte-Philomène
Kanesatake
Territoire Mohawk
Kanesatake
Québec
JON 1E0

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance de votre lettre d'aujourd'hui. Je
me suis effectivement rendu, hier, sur le territoire de Kanesatake
afin de rencontrer des citoyens qui y vivent. Comme vous le savez
sans doute, j'entretiens depuis longtemps d'excellents rapports avec
plusieurs membres de votre communauté. Par conséquent, cette
démarche personnelle n'avait d'autre but que de maintenir et
d'établir des liens avec des citoyens de ce territoire.

Je suis moi-même, monsieur Peltier, de descendance amérindienne.
Certains propos tenus au cours des dernières semaines au sujet des
Amérindiens m'ont profondément blessé. Les membres de mon parti et
moi-même avons toujours fait la différence entre les trafiquants et
la population des réserves. Vous êtes d'ailleurs tout à fait au
courant de cela puisque nous avons eu l'occasion d'échanger
régulièrement à ce sujet lors de nos conversations téléphoniques
des dernières semaines.

Je suis de ceux qui croient qu'il faut, même en période de crise,
maintenir le dialogue. Il ne faut pas, monsieur Peltier, que nos
communautés s'isolent. C'est pourquoi hier, je tenais à rencontrer
des habitants de Kanesatake afin d'échanger avec eux sur la
situation actuelle. Jamais je n'aurais cru que ce simple geste de
bonne volonté pouvait offenser qui que ce soit. J'espère que nous
pourrons nous rencontrer bientôt afin de rétablir les faits.

J'ai également profité de l'occasion pour rencontrer d'autres personnes demeurant dans le village de Kanasatake. Je vous assure, monsieur Peltier, que je n'ai jamais eu l'intention d'embarasser qui que ce soit ni d'outrepasser les droits de quiconque.

Je me suis au contraire comporté auprès de tous avec courtoisie et respect. Si j'ai pu, ce faisant, vous indisposer de quelque façon, ce fut bien involontaire et je vous prie de m'en excuser.

Nous avons à bâtir un monde meilleur Monsieur Peltier. C'est d'abord par le dialogue que l'on peut y parvenir, par une meilleure connaissance de l'autre. C'est tout simplement ce que visait ma démarche.

Veillez agréer, Monsieur Peltier, mes salutations les meilleurs.

Monsieur Bachand ne fera aucun autre commentaire.

--- 30 ---

Source: Service de presse de l'Aile parlementaire du Bloc québécois

UN DÉPUTÉ EXPULSÉ DE KANESATAKE

Le porte-parole de l'Opposition officielle, à Ottawa, et député de Saint-Jean, Claude Bachand, a été expulsé du territoire de Kanesatake, jeudi, alors qu'il rencontrait des représentants de différentes factions pour établir la crédibilité de certaines informations qu'il dit posséder.

André Beauvais

Le député du Bloc québécois, son chef de bureau Luc Lippé et une troisième personne qui les accompagnait ont été chassés poliment mais fermement par le chef Dean Gabriel et escortés

jusqu'à la Pointe-aux-Anglais.

Le chef Gabriel est intervenu sur l'ordre du grand chef Jerry Peltier qui se trouvait à Ottawa et qui a été rapidement informé de la présence du député dans le rang du Milieu, l'artère qui

dessert la communauté mohawk.

M. Bachand a confirmé l'incident, hier, mais il s'est refusé à le commenter et à en fournir les détails. Il a laissé entendre que cette affaire pourra avoir des rebondissement à Ottawa la

semaine prochaine.

Au bureau du conseil de bande, on a aussi confirmé que la directive d'expulsion avait été décidée par Jerry Peltier. En son absence, hier, on a expliqué que M. Bachand «n'a pas tenu compte du protocole et qu'il aurait dû aviser les autorités de la communauté de son intention».

Porte-à-porte

Selon ce que nous avons appris, le député

aurait fait du porte-à-porte pour enquêter auprès des citoyens mohawks sur les coups de feu qui sont souvent entendus à Kanesatake. Des gens auraient alors appelé au conseil de bande pour se plaindre d'avoir eu à subir un interrogatoire. C'est du moins ce que l'on soutient au bureau de Jerry Peltier.

D'où l'intervention du grand chef pour le chasser promptement du territoire.

Jerry Peltier a d'ailleurs écrit au député Bachand, hier, pour lui expliquer les motifs de cet-



Claude Bachand, porte-parole officiel de l'Opposition, à Ottawa, dans le dossier des autochtones, n'est plus désiré à Kanesatake.

te expulsion et pour lui faire comprendre qu'il n'est plus le bienvenu à Kanesatake. Claude Bachand a immédiatement envoyé une réponse écrite à Peltier, s'excusant si sa visite avait pu embarrasser qui que ce soit.

Il lui suggère une ren-

contre prochainement pour rétablir les faits mais l'assure qu'il s'est comporté avec courtoisie à Kanesatake.

Il reste que l'incident de jeudi en a fait sauter plusieurs dans la communauté qui contestent de plus en plus la présence de Jerry Peltier à la tête du conseil.

Il a été impossible de confirmer si réellement le député Bachand et ses aides ont été menacés, comme le veut la rumeur. Lui-même n'a pas voulu en parler et n'y fait pas allusion dans sa lettre à Peltier. Des personnes rencontrées à Kanesatake hier l'affirment. Au conseil de bande, on a catégoriquement nié cette information.

Nous avons demandé à Claude Bachand s'il avait eu peur et il s'est mis à rire avant de commenter: «Je suis un syndicaliste de longue date et je n'ai jamais eu peur de travailler pour qu'on soit juste avec les gens.»

Nervosité

Depuis quelque temps, il y a de plus en plus de nervosité dans la communauté mohawk du lac des Deux-Montagnes.

Il y a deux semaines, la journaliste Isabelle Maréchal et son technicien, de Radio-Canada, en reportage à Kanesatake, étaient pourchassés en voiture sur la route 344. La poursuite a failli se terminer dans le fossé lorsque le véhicule de Radio-Canada fut frappé par un puissant tout-terrain. Les passagers en furent quittes pour une peur bleue et ils évacuèrent rapidement les lieux. Cette semaine, c'était au tour du journaliste Jean-Maurice Duddin et du photographe Gilles LaFrance, du *Journal de Montréal*, de goûter à la médecine de certains Mohawks qui n'apprécient plus les visites de journalistes.

Il y a beaucoup de tension à Kanesatake, autant dans la population mohawk que chez les derniers Blancs qui y résident encore. Il y a quelques jours, deux tentatives de suicide ont ébranlé chacune des deux communautés.

Quant aux maisons des Blancs achetées par Ottawa, elles sont toujours occupées illégalement sous la menace des armes.

Député du Bloc expulsé de Kanesatake

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Les Mohawks ont expulsé de Kanesatake un député du Bloc québécois qui y effectuait une mystérieuse mission, a appris hier La Presse Canadienne.

Le député de Saint-Jean, Claude Bachand, a dû quitter le territoire mohawk sous escorte sur l'ordre de Jerry Peltier, chef du Conseil de bande. Ce dernier avait été averti jeudi que M. Bachand passait de maison en maison pour questionner les gens.

«J'espère que vous ne vous ne retrouverez plus sur notre territoire une autre fois pour vous adonner à une telle activité», a



Claude Bachand

fait savoir hier le chef mohawk au député du Bloc, dans une lettre dont La Presse Canadienne a obtenu copie. Irrité, Jerry Peltier a aussi écrit au premier ministre Jean Chrétien et au chef de l'Opposition, Lucien Bouchard, leur demandant d'intervenir pour que cessent les visites importunes du député du Bloc. La Presse Canadienne a également obtenu copies de ces lettres.

VOIR BLOC EN A 2

BLOC

Député du Bloc expulsé de Kanesatake

Le député Bachand avait rendu visite à quelques personnes de la communauté mohawk de Kanesatake en décembre dernier. Sa visite n'avait alors pas provoqué de remous. Mais la tension est vive dans les réserves depuis l'engagement pris cette semaine par le gouvernement fédéral de lutter sans merci contre les réseaux de contrebande.

«Dans des circonstances normales, les activités de M. Bachand seraient intolérables; compte tenu de la situation actuelle, c'est de la provocation», a fait savoir

M. Peltier au premier ministre et au chef de l'Opposition. Celui-ci n'a pu être rejoint pour commenter cette affaire.

Jerry Peltier a mis au courant les chefs Joe Norton et Mike Mitchell de Kahnawake et d'Akwesasne des agissements du député de Saint-Jean.

Le chef Peltier n'a pu être joint hier, mais un porte-parole du Conseil mohawk de Kanesatake a raconté que le député de Saint-Jean s'est présenté dans la réserve sans prévenir pour aller de maison en maison demander aux résidents s'ils entendaient des coups de feu et s'ils avaient peur.

Intrigués par leur visiteur, plu-

sieurs personnes ont averti le Conseil mohawk. Des que prévenu, Jerry Peltier, qui était alors à Ottawa, a ordonné à Dean Gabriel d'expulser le député du Bloc. Accompagné de Rolland Simon, Dean Gabriel a escorté en voiture le député Bachand jusqu'à l'extérieur de Kanesatake.

Le leader en Chambre du Bloc québécois, Michel Gauthier, a jugé hier que le député Bachand avait mal choisi le moment d'aller faire du porte à porte à Kanesatake.

«Ça m'a étonné qu'il ait été si tôt dans la réserve, ça se peut qu'il y ait eu manque de jugement de la part du député; ce n'est pas le temps de faire ce genre d'en-

quête», a déclaré hier M. Gauthier.

«Je suis par ailleurs surpris du fait que l'on ne puisse pas circuler librement n'importe où au pays», a-t-il ajouté.

Critique du Bloc québécois en matière d'affaires autochtones, M. Bachand a refusé de préciser le but de sa visite et ce qu'il cherchait vraiment à savoir.

«Je n'ai pas de commentaires à faire», a-t-il répété.

«Apparemment, il cherchait à vérifier des 'affaires', j'en saurai plus lundi lorsque je rencontrerai le député», a déclaré Michel Gauthier qui prévoit que cette affaire rebondira aux Communes lundi.

LA PRESSE, MONTRÉAL, DIMANCHE 13 FÉVRIER 1994

Expulsé de Kanesatake, le député Bachand s'excuse

MARIE-FRANCE LÉGER

Peltier au Conseil de bande avant de démissionner.

■ Expulsé fermement de Kanesatake, jeudi dernier, le député Claude Bachand, porte-parole du Bloc québécois pour les dossiers autochtones, s'est excusé auprès du chef Jerry Peltier dans une lettre ouverte.

« Je vous assure monsieur Peltier, écrit le député, que je n'ai jamais eu l'intention d'embarrasser qui que ce soit ni d'outrepasser les droits de quiconque. Je me suis au contraire comporté auprès de tous avec courtoisie et respect. Si j'ai pu, ce faisant, vous indisposer de quelque façon, ce fut bien involontaire, et je vous prie de m'en excuser. »

Le député, de descendance amérindienne, a expliqué qu'il tient à maintenir le dialogue avec les Mohawks, même en temps de crise souligne-il, en faisant référence à la contrebande de cigarettes. Le sujet pourrait avoir des rebondissements à Ottawa dès demain. Robert Dufour, bras droit de Lucien Bouchard, a refusé hier de commenter cette affaire.

Les opposants au chef Jerry Peltier condamnent l'expulsion du député du Bloc québécois. Cette attitude nuit encore une fois à l'image de la communauté mohawk dans la population, affirme Michelle Lamouche, ex-membre du conseil.

« On ne sait pas vraiment pourquoi Jerry Peltier a expulsé le député. Est-ce que c'est tout simplement parce que son visage ne lui revenait pas? Va-t-il falloir subir longtemps la dictature de Peltier? Nous sommes encore dans un pays libre! », a dénoncé Mme Lamouche qui a souvent affronté

De son côté, le chef Dean Gabriel, qui a escorté Claude Bachand hors de Kanesatake, explique que le député n'avait pas prévenu le Conseil de bande de sa présence. « M. Bachand n'a pas averti le conseil. C'est le protocole. Les ministres et les députés qui viennent ici doivent nous avertir. »

M. Gabriel a indiqué avoir reçu l'ordre du grand chef Jerry Peltier d'expulser le député de Saint-Jean à la suite de plaintes de citoyens reçues au conseil. « Le député faisait une enquête. Il faisait du porte à porte. Il voulait savoir si c'était vrai que des gens tiraient des coups de feu à Kanesatake », a soutenu le chef Gabriel.

M. Bachand, son assistant Luc Lippé et une troisième personne ont été escortés d'une main ferme vers la Pointe-aux-Anglais. Jerry Peltier, qui se trouvait à Ottawa ce jour-là, dans le cadre d'une rencontre sur la contrebande de cigarettes avec le solliciteur général, Herb Gray, a appelé le chef Gabriel pour signifier l'ordre d'expulsion.